

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : PRURIT CHRONIQUE

Vous avez consulté en dermatologie pour des démangeaisons persistantes : il s'agit d'un prurit chronique.

De nombreuses causes peuvent entraîner des démangeaisons : certaines maladies de peau, mais également des causes internes. Ces causes internes sont multiples : anomalies du foie, du rein, de la thyroïde, manque de fer, présence de parasites, infections (hépatites, SIDA...), maladies du sang...

Votre dermatologue vous proposera donc :

- **une prise de sang complète**, qui permettra de rechercher des anomalies du foie, du rein, du sang, de la thyroïde, du fer, la présence d'infections, des hépatites et du virus du SIDA,
- éventuellement, en fonction des cas : **des prélèvements de peau** sous anesthésie locale
- éventuellement, en fonction des cas : **une radiographie pulmonaire, une échographie abdominale ou un scanner.**

L'ensemble des ces examens sera parfois réalisé pendant **une courte hospitalisation de 2 jours** dans le service de Dermatologie.

Il arrive fréquemment que l'ensemble des examens soit normal. Il n'y a donc dans ce cas pas d'explication à vos démangeaisons dans l'état actuel des connaissances en Médecine : il s'agit d'un « **prurit chronique idiopathique** ». La durée d'évolution est alors imprévisible : parfois quelques mois ou des années.

Dans ce cas, le dermatologue pourra refaire des examens, par exemple tous les 6 mois ou tous les ans, pour bien s'assurer qu'aucune maladie interne ne se développe.

Dans tous les cas, le dermatologue pourra vous prescrire des traitements qui soulageront vos démangeaisons, même en cas de prurit chronique idiopathique :

- bain d'amidon,
- crèmes hydratantes, préparations de crèmes anti démangeaisons à base d'amidon par le pharmacien,
- crèmes à base de cortisone,
- parfois, traitement par UV en cabine chez le dermatologue,
- parfois, des médicaments en comprimés qui agissent sur le système immunitaire (cortisone, ...)
- parfois, des médicaments en comprimés qui agissent sur le système nerveux (antidépresseurs, anxiolytiques...)